

Discours de Béatrice ABOLLIVIER, Préfète de Seine-et-Marne

75^{ème} anniversaire de la Libération de Melun

Dimanche 15 septembre 2019

Seul le prononcé fait foi

Mesdames et messieurs les parlementaires,

Monsieur le maire,

Mesdames et messieurs les élus,

Mesdames, messieurs les représentants des autorités civiles et militaires,

Monsieur le directeur de l'ONACVG,

Mesdames et messieurs les Présidents des associations du monde combattant, de citoyenneté et de mémoire,

Mesdames et messieurs les porte-drapeaux,

Mesdames et messieurs

Comme chaque année nous nous retrouvons pour commémorer la Libération de Melun. Cette année prend une teinte particulière, car elle marque les 75 ans de la Libération. Tout cela nous rappelle qu'il y a moins de trois quarts de siècle, la Seine-et-Marne connaissait par le feu de la guerre et le glaive de la libération son salut.

Pour marquer l'évènement, pour témoigner du respect dû à notre histoire, de grandes manifestations ont été organisées en Seine-et-Marne. C'est le cas aujourd'hui à Melun, mais ça l'était également hier puisque M. le maire a pu renommer la place de la préfecture en place Valentin Abeille – François de Tesson, et que j'ai pu remettre avec le président du conseil départemental à trois groupes scolaires des prix du même nom pour leurs travaux sur la Mémoire et la Libération.

Toutes ces actions sont importantes, car la vanité de l'époque pourrait nous pousser à croire que cette guerre est derrière nous, qu'il est quelque peu désuet de célébrer 75 fois un évènement du passé. Mais l'avenir d'un peuple ne se prépare jamais mieux qu'en prenant pour fondation son Histoire. Aussi ces journées de souvenirs sont essentielles pour ne pas

oublier vers quoi la nature humaine peut se tourner, c'est-à-dire le meilleur et le pire, en ces temps-là la Résistance et le nazisme.

Jamais nous ne devons oublier que Melun doit sa liberté à 3 jours de combats féroces contre des forces allemandes prises à revers jusqu'à les en chasser le 25 août 1944. Jamais nous ne devons oublier que l'ennemi, pour se venger, bombardarda plus de 1500 bombes incendiaires sur la ville, faisant des victimes et d'importants dégâts matériels, alors même que mon prédécesseur, Jean Latour, Préfet de la Libération, prenait ses fonctions.

Le tribut de Melun fut considérable. L'ensemble des ponts furent réduits à néant, et 1500 habitations furent sinistrées. L'emblématique église de Saint-Aspais y perdit même son clocher.

En tout, 51 personnes perdirent leurs vies pour la libération de la ville, et 150 autres furent blessées.

Pour honorer sa population digne et courageuse, pour saluer une commune qui tint bon malgré 16 bombardements et des attaques de l'artillerie ennemie, la ville de Melun a été citée le 11 novembre 1948 à l'ordre du corps d'armée et elle s'est vue attribuer la Croix de Guerre avec étoile de vermeil, comme 18 autres communes de notre département.

En nous recueillant en ce jour, nous rendons hommage à cette ville, à ses habitants, mais également à tous ceux qui ont pris les armes pour défendre la République : les soldats de la France Libre, les Résistants, les Forces Alliées et toutes celles et ceux qui n'ont rien voulu céder à la tyrannie et à la barbarie la plus ignoble. Si nous vivons aujourd'hui dans un Etat de droit où le mot liberté est sacré, c'est grâce à ces vies qui nous ont précédées.

Aussi je veux remercier chacun d'entre vous pour sa fidélité à cette cérémonie. Poursuivons ensemble l'œuvre de mémoire pour que, dans les temps de doute, nous sachions vers quelle lumière nous tourner et que, sans faute, nous soyons à même de perpétuer l'héritage de la Libération.

Je vous remercie.